



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Encadrement de la vente des pièges à colle

Question écrite n° 5241

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur les mesures que le Gouvernement envisage pour encadrer la vente et la fabrication des pièges à colle. Ces dispositifs, provoquant des souffrances animales importantes, ont déjà conduit plusieurs enseignes à s'engager et certains pays européens à les interdire. Elle lui demande si le Gouvernement compte intégrer cette problématique dans sa politique de protection de la biodiversité.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5241

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#), page 2011